

Soleure, le 10 novembre 2016

---

## Communiqué de presse

### **Le Prix du fédéralisme 2016 revient au projet neuchâtelois PRIMA**

---

**La Fondation ch pour la collaboration confédérale a désigné le lauréat du Prix du fédéralisme 2016 : il s'agit du projet PRIMA lancé par le canton de Neuchâtel. Selon le jury, ce projet n'a pas d'égal. En effet, Neuchâtel est le seul canton monolingue à enseigner à l'école publique une seconde langue nationale par immersion précoce. Les élèves bénéficient d'un enseignement en allemand dès l'entrée à l'école, c'est-à-dire à partir de 4 ans. PRIMA répond à un besoin : l'intérêt des parents est considérable et la demande dépasse l'offre.**

PRIMA s'inscrit dans le cadre de l'enseignement des langues à l'école obligatoire. Lancé en 2011-2012, le projet permet aux enfants d'avoir un contact riche, varié et ludique avec l'allemand dès le plus jeune âge. L'immersion démarre à l'école enfantine où 50 % de l'enseignement est dispensé en allemand ; à partir de la première année, ce taux passe à 15, voire 30 %. Comme l'a expliqué le conseiller d'État Benedikt Würth, président de la Fondation ch, lors de la remise du prix : « PRIMA est la réponse novatrice et prometteuse d'un canton au débat sur les langues ».

À ce jour, le canton de Neuchâtel compte une trentaine de classes PRIMA, réparties dans dix écoles, pour plus de 500 élèves et 40 enseignants. L'allemand n'est pas seulement une matière, il est aussi une langue d'enseignement et permet de communiquer. Les cours sont assurés par un binôme d'enseignants qui se partagent l'emploi du temps selon le principe « une personne - une langue ».

Les premiers élèves de classes PRIMA feront prochainement leur entrée dans le secondaire I (HarmoS 9-11). Le canton examinera comment mettre en œuvre le projet au niveau du degré supérieur à partir de 2018-2019. L'objectif est d'étendre le modèle d'enseignement PRIMA à toutes les classes de l'école obligatoire, comme l'a expliqué Monika Maire-Hefti, la conseillère d'État et cheffe du Département de l'éducation et de la famille du canton de Neuchâtel qui a reçu le prix au nom de toutes les personnes impliquées dans le projet.

Objet d'un suivi scientifique, PRIMA affiche d'excellents résultats : les élèves font preuve d'une grande ouverture d'esprit et profitent pleinement de l'enseignement par immersion. Les progrès sont considérables. D'autres évaluations sont en cours.

Les écoles et les communes œuvrent activement à la réalisation de ce projet, qui exige un important travail d'organisation. La volonté politique du canton et la détermination des élus à le développer sont manifestes. Les autorités neuchâteloises en charge de l'éducation recherchent des cantons partenaires en Suisse alémanique qui ambitionneraient, eux aussi, de tenter l'expérience et de lancer un projet similaire. Il serait alors possible d'envisager un échange d'enseignants.

#### **Le Prix du fédéralisme décerné par la Fondation ch**

Tous les ans, la Fondation ch attribue le Prix du fédéralisme à une personne ou à une institution qui, par son action ou son œuvre, a défendu le fédéralisme suisse et encouragé son développement de façon novatrice, ou contribué à son renforcement. Cet engagement peut être politique, culturel ou civil. Le premier prix a été décerné en 2014 à l'ancien conseiller fédéral Arnold Koller, le second à l'humoriste Emil Steinberger en 2015.

#### **Annexe**

Discours prononcé par Benedikt Würth ; en ligne le 10 novembre 2016 à partir de 19 h 30, à l'adresse [www.chstiftung.ch](http://www.chstiftung.ch)

#### **Informations**

- Benedikt Würth, conseiller d'État, président de la Fondation ch et président du jury, 079 639 26 60
- Sandra Maissen, directrice de la Fondation ch, 031 320 30 00